



horaire de travail et congés hebdomadaire

Par **ramoneur**, le **23/10/2011** à **14:38**

bonjour a tous

voila cela fait 19 ans que je travaille dans la meme entreprise mais depuis deux mois mon patron ne fait que me changer mes horaires de travaille

a t'il le droit, je pense qu'il doit me faire un avenant a mon contrat que je n'ai pas d'ailleurs.est ce que je peux refuser cette avenant???

si je refuse va t il me licencier???

je pense qu'il fait ca parce que je lui est di qui je faisais un dossier d'adulte handicapé car j'ai de gros problèmes de dos et porter des chiens de + de 40 kgs c trop pour moi maintenant et mon age aussi

j'ai un jour de repos dans la semaine qui m'aider a tenir supprimé aussi

reponse urgente svp

Par **P.M.**, le **23/10/2011** à **15:12**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous êtes à temps plein ou à temps partiel...

Si vous êtes à temps plein, l'employeur peut changer les horaires de travail mais à condition que cela réponde à l'intérêt légitime de l'entreprise et en respectant votre vie personnelle...

Pour le repos hebdomadaire, il faudrait consulter la Convention Collective applicable

éventuellement sur ce point et il faudrait savoir si quand vous indiquez avoir un jour dans la semaine c'est en plus du dimanche...

Par **ramoneur**, le **23/10/2011** à **15:30**

oui je suis a temps plein et le dimanche je ne travaille pas mais vu mon handicap du a mon problème de dos et diabète , j'aime avoir un jour dans la semaine.

Par **P.M.**, le **23/10/2011** à **15:47**

Je pense qu'il faudrait que vous demandiez déjà un rendez-vous auprès du Médecin du Travail...

Par **ramoneur**, le **23/10/2011** à **16:24**

ok c'est déjà fait rdv jeudi 11h30 et rdv mardi 9 h dans une association pour les personnes adultes handicapées
cordialement

Par **P.M.**, le **23/10/2011** à **16:52**

C'est très bien de ne pas rester isolé par rapport à ce problème...
Bon courage...